

## Informations pratiques

Accueil à partir de 9 H  
Ouverture des travaux à 9 h 30  
Déjeuner sur place  
Clôture des travaux à 16 h 30

Inscriptions jusqu'au 4 mai

### Lieu :

Ecole de Management de Normandie - EMN (amphi 5)  
9, rue Claude Bloch Caen

### Accès :

En voiture : depuis le périphérique Nord : Prendre la sortie N° 5 direction CHU – Douvres la Délivrande. Suivre l'avenue côte de Nacre. Au rond-point, tourner à droite boulevard Henri Becquerel. Au prochain feu, tourner de nouveau à droite rue Claude Bloch. Au rond-point, prendre à gauche. L'entrée de l'École de Management de Normandie se situe sur la gauche avant la voie de tramway.

Depuis le centre-ville : Prendre direction CHU ou centre commercial Carrefour Côte de Nacre. Passer au dessus du Périphérique Nord. Suivre les instructions ci-dessus.

**3 Parkings à disposition** : EMN, Hôtel Mercure (2 place Boston à 200 m) et CNFPT (à 900 m env)

### Par les transports en commun

Bus de ville : Lignes 8 – 10 – 14. Descendre à l'arrêt CIFAC.

Tramway : Prendre le tram A direction Caen - Campus 2. Descendre à l'arrêt Claude Bloch.

### Contacts :

**Conseiller formation : Marie-Christine Viale** tél : 02 31 46 20 61

### Assistants de formation :

**Camilla Fourreau** tél : 02 31 46 24 00 [camilla.fourreau@cnfpt.fr](mailto:camilla.fourreau@cnfpt.fr)

**Laurence Bouchard** tél : 02 31 46 22 16 [laurence.bouchard@cnfpt.fr](mailto:laurence.bouchard@cnfpt.fr)

Fax : 02 31 46 20 51

**Centre national de la fonction publique territoriale**  
17, avenue de Cambridge Cits 14209 Hérouville Saint Clair

# La réforme territoriale

*Vers un nouveau modèle de gouvernance et de développement des territoires de la République ?*



## Journée d'actualité Mercredi 11 mai 2011 à Caen



La loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant Réforme des collectivités territoriales, publiée au Journal Officiel du 17 décembre 2010, constitue le point de départ d'un certain nombre de chantiers majeurs pour l'ensemble des acteurs des collectivités territoriales.

Tant de débats ont eu lieu depuis les travaux préparatoires précédant l'élaboration de ce texte, tant de points de vue se sont exprimés, tant d'articles de presse ont été rédigés... que l'on ne sait plus toujours bien ce que la loi contient dans le détail.

La délégation de Basse-Normandie du CNFPT organise un séminaire destiné aux élus et aux agents territoriaux le 11 Mai 2011 à Caen.

**Cette journée sera animée par des experts nationaux et territoriaux :**

### **Jean-Jacques de Peretti,**

*ancien ministre, maire de Sarlat, chargé d'une mission sur la clarification des compétences des départements et des régions par le Président de la République ;*

### **Jean-Manuel Larralde,**

*professeur de droit public à l'université de Caen ;*

### **Damien Christiany,**

*consultant expert en intercommunalité.*

Les thèmes centraux de la Réforme seront abordés notamment :

- **Le volet intercommunal** avec l'achèvement et la rationalisation de la carte intercommunale. Quelles conséquences juridiques et fiscales après la fusion de communautés ?

- **La création d'une nouvelle catégorie d'élu : le Conseiller Territorial** qui siégera à la fois au Conseil général et au Conseil régional. Les conseillers territoriaux remplaceront-ils les 4.037 Conseillers Généraux et les 1.880 Conseillers Régionaux actuels à l'issue des élections du printemps 2014 ?

- A compter du 1er janvier 2012, la réforme territoriale pose le principe d'une **«participation minimale du maître d'ouvrage» au financement d'une opération d'investissement** et encadre la participation du département et de la région à un projet communal ou intercommunal. Quelles conséquences en attendre sur les aides aux communes notamment rurales ?

- On ne compte plus les travaux ayant souligné le besoin de **clarification des compétences entre collectivités territoriales mais aussi entre celles-ci et l'État**. A quel moment ce chantier sensible pourra-t-il aboutir ?

Toutes ces questions seront débattues avec en toile de fond la maîtrise des dépenses publiques et les enjeux économiques et sociaux qui font l'actualité.